Le Nord

ADMINISTRATION — 15, rue d'Angleterre, 15 — *LILLE* — **BUREAU D'ANNONCES** — 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS	
Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

PUBLICITÉ		
Annonces	la ligne	0,40
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	2,00
Chronique locale	—	4,00
Echos	—	5,00
Gazette du Nord	—	6,00

Temps probable. — En France, un temps à éclaircies et à averses est probable avec température voisine de la normale.

Rien ne nous est meilleur qu'un idéal qui brille sur nous comme le soleil sur les plantes et qui échauffe la sève pour la faire monter.

A. EYMIEU.

LES JÉRÉMIADES D'UN PRIMAIRE

Anarchie partout

On sait que M. Prélat, directeur de l'Enseignement primaire dans le Nord, vient d'être nommé inspecteur général.

Cette nouvelle arrache à un « primaire désabusé » des gémissements dont le « Réveil » se fait l'écho complaisant.

Citons, c'est très instructif et révélateur :

Pour la quatrième fois depuis 15 ans, l'enseignement primaire du Nord va changer de directeur, mais non de direction : la Direction départementale du Nord est l'antichambre de l'Inspection générale.

Les gens naïfs et les instituteurs qui croient encore à la noblesse de leur mission — les simples ! — s'imaginent qu'un Directeur départemental de l'enseignement est un homme imbu d'idées de progrès, un travailleur incomparable, un maître ès-pédagogie suscitant une saine émulation dans le personnel qu'il dirige et donnant à chacun le moyen de produire sa valeur. Ce devrait être ; ce n'est pas.

Celui qui préside au ministère à l'instruction primaire, le roublard Gasquet, ne veut plus de pédagogie : il ne veut rien et récompense les hommes qui propagent la théorie du moindre effort en éducation : il est le jardinier de cette plante commune, l'arrivisme, et nul ne s'entend mieux que lui à pratiquer la sélection.

Aujourd'hui, si un mot d'ordre était nécessaire, il serait : « Ne bougez pas ». Mais quand on est descendu si bas, point n'est besoin d'indication : chacun se suffit à soi-même.

Nous avons eu un gascon malin, arrivé jeune ; nous perdons un homme qui a passé parmi nous comme une ombre, sans laisser de trace, et le moindre effort s'est accentué.

Il va nous arriver... un aspirant inspecteur général. Rien ne sera changé. Il nous laissera la paix, car c'est le meilleur moyen de n'avoir pas d'affaire et la veulerie progressera, ce qui sera pour lui un bien et une recommandation à l'avancement.

On dit, mais nous n'osons y croire, que ceux qui chantent perpétuellement, les yeux fermés, ce significatif refrain :

« Brigadier, vous avez raison, »

vont renoncer à la tradition : ils n'offriront ni buste, ni banquet, ni punch à M. Prélat, nommé inspecteur général.

En gens pratiques, ils vont ouvrir une souscription en vue d'offrir à son successeur les vins d'honneur comme à un vulgaire chef de musique. Ils deviennent symbolistes, les braves. Seraient-ils en tournant de leurs amabilités ? Y aurait-il une majorité d'écouvés prête à élever la voix ? Toujours est-il que les habitués du « nez au vent » cherchent à... toujours et quand même mériter les faveurs de l'homme au pouvoir présent et futur.

Nous ne dirons rien de M. Prélat, car il n'y a rien à en dire, ni en bien ni en mal. C'est ainsi depuis 15 ans, et ce sera ainsi encore longtemps : Plus ça change, plus c'est la même chose.

Un primaire désabusé.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A FOURMIES, de **Mme Ve Théophile Bousis**, membre du Tiers-Ordre et des Mères chrétiennes, mère de M. Oscar Bousis, propriétaire à Saint-Quentin, et de M. Eugène Bousis, avoué à Avesnes.

Mercredi, ont eu lieu, au milieu d'une affluence considérable, les funérailles de **Maître Justin Verstraet**, curé d'**OCHTEZEELE**.

Profondément émue par cette mort si soudaine, la population entière avait tenu à venir prier pour son vénéré pasteur. On était venu des villages voisins où M. Verstraet comptait de nombreuses sympathies. L'église fut trop étroite pour contenir la foule.

Le deuil était conduit par M. Paul Verstraet, curé d'Eringhem, et M. Achille Verstraet, vicaire à Gravelines, neveux du défunt.

Le service fut chanté par M. le doyen de Cassel, assisté de MM. les curés de Nordpeene et de Zuytpeene. La croix était portée par M. Pillyser, vice-doyen, curé de Sainte-Marie-Cappel, et le plateau de cire avec attributs sacerdotaux par M. Damman, curé de La Chapelle-d'Armentières, ami du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Hidden, supérieur de l'Institution St-Jacques, représentant l'Association des prêtres d'Hazebrouck, M. l'abbé Baron, MM. Tible, maire et Outerleys, vice-président du comité paroissial.

On remarquait dans l'assistance : MM. les doyens d'Hazebrouck, de Gravelines, Wormhout et Bollezeele ; MM. les supérieurs du Petit-Séminaire et de l'Institution Saint-Jacques ; M. le supérieur de l'Institution N.-D. des Dunes s'était fait représenter ; M. le curé de Linselles où M. Verstraet avait été vicaire pendant onze ans ; le clergé du décanat et de nombreux ecclésiastiques venus des arrondissements de Lille, Hazebrouck et Dunkerque. On évalue à près de 70 les prêtres venus pour témoigner leur sympathie au regretté confrère.

Après l'Evangile, M. le doyen de Cassel dit en quelques mots qui émurent toute l'assistance ce que fût ce prêtre trop vite enlevé par la mort, son dévouement, son zèle, toute sa foi qui lui ont permis de conserver si chrétiennes, si unies les âmes dont il avait eu la charge.

M. Tible prit la parole au cimetière et rappela la carrière du pasteur en qui la population entière avait toujours trouvé un guide sûr, plein de tact et de bon sens, un véritable cœur de prêtre vraiment attaché à tous ceux qui lui étaient confiés. Son zèle l'avait porté surtout à orner la Maison de Dieu et pendant ses 27 années de présence, elle s'était considérablement enrichie. Le discours se termina par l'espoir, la certitude que Dieu avait récompensé déjà son fidèle serviteur pour toute sa vie de dévouement.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

ÉCHOS

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord sur la deuxième partie de l'ordre du jour de M. Dumesnil, approuvant les déclarations du ministre de la marine au sujet de la catastrophe de la « Liberté ».

Ont voté **pour** : MM. Bouwier, Cochin, Davaine, Dron, Lemire, Le Roy, Pasqual, Plichon, Potié, Seydoux, Daniel Vincent.

Ont voté **contre** : MM. Delory, Dubled, Ghesquière, Goniaux, Guesde, Groussau, Lamendin, Selle.

Se sont abstenus : MM. Dansette, Dumont, Guislain, Vandame.

M. Defontaine était absent par congé.

SAPEURS-POMPIERS

Ont été nommés dans le corps des sapeurs-pompiers :

MM. Ghesquière, lieutenant à Quesnoy-sur-Deûle.

MM. Descamps, sous-lieutenant à Quesnoy-sur-Deûle ; Ghilain, lieutenant à Aubry ; Dubrunquez, sous-lieutenant à Aubry ; Navez, lieutenant à Villers-sire-Nicole ; Blampain, sous-lieutenant à Villers-sire-Nicole.

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Cremet, chef de station à Thiennes, est nommé chef de station à Montigny-en-Ostrevent.

M. Duée, chef de petite vitesse à Blanc-Misseron, est nommé chef de station à Sars-Poteries.

M. Brunet, chef de petite vitesse à Rouen-Martainville, est nommé chef de petite vitesse à Blanc-Misseron.

M. Sellier, chef de petite vitesse à Dunkerque, est nommé chef de la petite vitesse à Beauvais.

LA FOIRE AUX CHEVAUX DE LILLE

La foire aux chevaux de Lille, qui se tiendra pour la première fois le 28 novembre, s'annonce déjà comme devant attirer un grand nombre de vendeurs et d'acheteurs.

Lundi prochain, le jury tiendra une réunion pour organiser les conditions générales du concours.

Pour cette foire-concours, la municipalité a obtenu l'appui moral des grandes sociétés agricoles du Nord, de la « France hippique », et plusieurs primes sont annoncées, notamment par le « Syndicat des brasseurs », qui enverra deux cents francs et une médaille, par le Syndicat des éleveurs et propriétaires de chevaux, qui donnera une prime de cinquante francs et deux primes de vingt-cinq francs, par « la France chevaline », qui donnera un objet d'art.

LA DISCUSSION SUR LE TRAVAIL DE NUIT DANS LES BOULANGERIES, AU CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL.

Dans sa séance de mercredi matin, tenue sous la présidence de M. Caupat, le Conseil supérieur du Travail a continué la discussion générale de la question relative au travail de nuit dans les boulangeries.

M. Mience, de Lille, a combattu de projet. « Les critiques que l'on a faites, dit-il, sur l'hygiène des fournils, les dangers de maladie, notamment de la tuberculose, sont très exagérées. En tous cas elles ne fournissent aucun argument valable en faveur du projet. D'ailleurs l'outillage s'améliore graduellement. Le pétrin mécanique est adopté de plus en plus, et le progrès technique serait bientôt plus rapide s'il n'était pas contrecarré par les mesures fiscales du gouvernement. Avec le travail de jour, le cinquième de la population seulement, dans les villes, pourrait avoir du pain frais au repas. Toute loi qui, sans tenir compte des légitimes besoins du public, interdirait non seulement aux ouvriers, mais aussi aux patrons eux-mêmes de travailler la nuit, soulèverait une opposition invincible ».

M. Comaille se prononce pour la suppression du travail de nuit.

Demain, jeudi, suite de la discussion générale.

Comment on traite les Incurables

à l'Hospice de Saint-André

Raffet, l'artiste vigoureux à qui l'on doit plusieurs beaux portraits des grenadiers de Napoléon Ier, écrivit un jour au bas d'un tableau cette phrase qui dépeignait bien le caractère de ses héros : « Ils grognent toujours, mais ils marchent quand même. »

Les dirigeants de l'Hospice des Incurables, à Saint-André, font comme les grenadiers de Raffet : Après chacun de nos articles ils murmurent — leur mécontentement ne nous étonne guère — mais ils tiennent compte de nos observations. Sous la pression de l'opinion publique, avertie enfin de leurs faits et gestes, ils modifient peu à peu leur manière d'agir ; ils « marchent ».

Revirements significatifs ! Nous les observons avec curiosité, car ils prouvent le bien-fondé et l'opportunité de notre campagne. Devant cet aveu des intéressés, les criailleries des journaux blocards, qui nous accusent de calomnie, tombent d'elles-mêmes.

LA PEUR DES RÉVÉLATIONS

« La crainte est le commencement de la sagesse ». On sait maintenant à l'Hospice que nous avons nos informateurs, nombreux et sûrs, dans la maison même ; que ces braves gens, malgré l'espionnage tyrannique dont ils sont l'objet, n'hésiteront pas à nous tenir au courant de chaque fait nouveau présentant un caractère abusif. La peur de leurs révélations exerce sur l'Administration une impression salutaire.

En veut-on une preuve ? La voici : elle est du **mercredi soir 15 novembre** ; on voit qu'elle n'a point mis des siècles à nous parvenir et que l'Hospice reste pour nous, quoi qu'on fasse, la « maison de verre », gardant mal ses fâcheux secrets.

Or donc, mercredi soir, Mlle Maria B..., une idiote connue des hospitalisés sous le nom de « la petite Maria », rentre au bercail avec, dans ses poches, deux gâteaux d'un sou et des bonbons qu'elle destine à des compagnes privées de sortie.

Celui que tout le monde là-bas connaît et désigne sous le nom de « Cerbère » l'arrête au passage et la fouille.

Vous pouvez faire une croix, pauvre Maria, sur vos gâteaux et vos bonbons. « Cerbère » les prend ; « Cerbère » vous annonce le soir même, au réfectoire et devant toutes vos compagnes, que demain vous serez punie et ne pourrez sortir.

« Ah ! mais non, disent les autres, ça ne se passera pas ainsi ». Et réunies, quelques minutes après, dans leur salle commune, les braves femmes font entendre avec un ensemble touchant leurs doléances à la surveillante :

« Entre onze heures et six heures, on ne nous donne pas à manger. J'ai eu plusieurs fois « la mauvaise faim ». Alors on devrait au moins nous permettre de rapporter une petite douceur quand nous sortons, pour qu'on se nourrisse entre temps à ses frais ».

« C'est dégoûtant, reprend une autre. Demain j'avertirai la « Croix du Nord ».

L'effet de cette menace fut magique. La surveillante quitta la salle, courut prévenir l'économe, M. Plaquet, et l'administrateur, qui n'était pas encore parti.

Bientôt les incurables apprenaient cette bonne nouvelle : M. Piolaine revenait sur la décision ; la petite Maria rentrerait en possession de ses gâteaux et de ses bonbons ; elle ne serait pas punie ; enfin les pensionnaires sortantes pourraient dorénavant rapporter des friandises à l'Hospice.

UN BON MOUVEMENT

Profitons de la faveur dont la « Croix du Nord » jouit auprès de l'administration pour formuler encore quelques doléances, « avec bonhomie » comme le doux « Réveil du Nord » nous y invitait ces jours derniers.

Le 14 octobre un incurable envoyait à M. Piolaine la lettre suivante :

« Ayant lu dans le « Progrès » du mercredi 11 octobre cette phrase : « Pour ce qui est des âmes, je pus me convaincre que la liberté de conscience était largement respectée à l'Hospice », j'en suis très heureux et vous demande, Monsieur l'administrateur, de pouvoir sortir le dimanche vers 6 h. 1/4 du matin, afin de remplir mes devoirs...

« Je me permets de vous demander cette faveur parce que nous sommes privés d'aumônier et de chapelle dans la maison... etc. ».

Monsieur l'administrateur n'a pas répondu. Il fait le mort.

Espérons qu'il prêtera plus d'attention à cette nouvelle demande que nous formulons au nom des Incurables.

***

Il y avait jusqu'à ces derniers temps trois salles de repos mises à la disposition des malades : le fumoir et les pièces 20 et 22. Nous précisons pour que les amateurs puissent contrôler nos dires.

La population de l'Hospice augmentant, la salle de refuge n° 22 fut supprimée et convertie en dortoir.

Fort bien ; mais voilà, du coup, les incurables entassés au nombre de 200 dans les deux salles restantes et notoirement insuffisantes. Beaucoup parmi eux sont forcés de rester debout, surtout le matin et le soir, lorsque tout le monde est présent.

Ce n'est pas tout. Comme il se trouve, dans ces deux salles encombrées, pas mal de tuberculeux, on ne peut aérer autant qu'il le faudrait. Une odeur nauséabonde se dégage donc de cet entassement humain.

Ceux qu'elle gêne, objectera-t-on, ont toujours la ressource de se réfugier dans les corridors où il y a des bancs adossés aux murs.

Beaucoup de pensionnaires prennent en effet ce parti. Mais, alors se présente un autre inconvénient. Lavés à grandes eaux tous les jours — ceci n'est pas un reproche — et peu chauffés par les radiateurs qui fonctionnent mal, les corridors sont froids et humides.

D'autre part on a supprimé aux incurables le tricot pour le remplacer par une pèlerine moins chaude qui n'est qu'un vêtement de sortie.

Alors un de ces malheureux nous pose cette question que nous transmettons de grand cœur et en toute « bonhomie » à qui de droit :

« Croyez-vous qu'une température de *10 degrés* dans les corridors et de 12 à 13 le plus souvent dans les salles soit une température assez élevée pour des vieillards épuisés, pour des tuberculeux fiévreux et insuffisamment nourris ? »

Comme nous le répétons à la fin de chacun de nos articles, il nous serait très agréable de recevoir un démenti de M. l'Administrateur.

Si « ça ne vient pas » — et pour cause — nous nous tiendrons pour satisfait qu'on marche en grognant, qu'on nous obéisse en rechignant et qu'à défaut d'un aveu qui coûterait vraiment trop à certains amour-propres, on nous accorde du moins les réformes demandées. Cela seul importe pour le mieux-être des malheureux qui nous ont confié le soin de les défendre.

J. S.

Le Monument du Nord

A LOURDES

Cliché photographique de la maquette.

Plusieurs diocèses de France et aussi de l'étranger ont érigé à Lourdes des ex-voto magnifiques en témoignage de leur piété et de leur reconnaissance envers la Vierge Immaculée.

La Bretagne a, là-bas, depuis longtemps, son calvaire de granit, le diocèse d'Arras a offert plusieurs stations du chemin de Croix monumental qui s'élève sur la montagne des Espélugues, le diocèse d'Autun a inauguré, en 1911, le groupe de l'Apparition du Sacré-Cœur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, Tours a donné la statue de Saint Martin, Reims celle de Saint Remi, etc.

Le diocèse de Cambrai envoie à Lourdes, chaque année, le pèlerinage le plus important, sans contredit, par le nombre de ceux qui en font partie, par les démonstrations de foi et de piété, par la splendeur et le bon ordre des cérémonies.

Mais nous n'avons jusqu'ici, dans le domaine de la Vierge, aucun souvenir qui rappelle le Nord.

C'est pourquoi le Comité diocésain des pèlerinages a formé le projet de contribuer à l'embellissement des sanctuaires de Lourdes en y élevant un monument qui fût digne du grand et beau diocèse de Cambrai.

Ce projet fut soumis à Mgr Delamaire et Sa Grandeur nous répondait aussitôt :

« L'idée du Monument du Nord à Lourdes me plaît beaucoup et je trouve que nous devons faire quelque chose d'original et de beau. Ma pensée s'est tout de suite portée sur un groupe de Marie, secours des malades : la Vierge de Lourdes se penchant vers un jeune homme malade qui l'implore, entouré d'un prêtre en prière, d'une infirmière et d'un brancardier. »

C'est ce groupe, tel qu'il a été composé et exécuté par M. Jules Déchin, grand prix de Rome, que nous vous présentons aujourd'hui. Taillé en marbre blanc, il ne mesure pas moins de quatre mètres de base sur trois mètres cinquante de haut, indépendamment du socle destiné à le recevoir.

Ce sera, dans son genre, le plus beau monument de Lourdes ; après avoir obtenu, nous l'espérons, la première place au Salon de 1912, il sera inauguré au cours du prochain pèlerinage.

Les pèlerins du Nord et tous ceux qui dans le diocèse de Cambrai aiment Notre-Dame de Lourdes voudront contribuer à l'érection de ce magnifique ex-voto.

Nous faisons appel en particulier au zèle de nos infirmières, de nos brancardiers, aux associations d'Enfants de Marie pour recueillir les offrandes ; MM. les directeurs des trains sont chargés, chacun dans sa région, d'organiser la souscription pour **le Monument du Nord à Lourdes.**

A tous les souscripteurs nous offrons d'avance nos sincères remerciements. Nous ne doutons pas qu'ils n'aient une large part aux prières qui seront dites, à Lourdes, au pied de ce groupe symbolique qui rappellera si bien la bonté maternelle de Marie.

Pour le Comité :

Le Président, J.-H. BOEDT,
Chanoine honoraire, Curé d'Estaires.

Nous recevrons très volontiers et nous transmettrons au Comité les souscriptions que les lecteurs de la Croix du Nord voudront bien nous envoyer.

Université catholique

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Conférences aux Dames et Jeunes Filles

Les cours d'enseignement supérieur aux dames et jeunes filles ont été inaugurés jeudi à l'Institution Blanche de Castille, rue Jean Levasseur.

A neuf heures, la messe du Saint-Esprit a été célébrée, dans la chapelle de l'établissement, par **M. l'abbé Dutoit**, vice-recteur des Facultés Catholiques.

M. le vice-recteur a souhaité la bienvenue aux auditrices fidèles et toujours nombreuses des cours supérieurs ; il a rappelé en quelques mots le but de l'institution et montré à quelles conditions ce but pouvait être atteint. Tout enseignement exige la collaboration de celui qui le donne et de celui qui le reçoivent ; le succès n'est assuré que si de part et d'autre les intentions sont également pures et élevées, les efforts convergents et persévérants. L'orateur a développé ces deux pensées.

A dix heures, **M. le chanoine Lecigne**, doyen de la Faculté des Lettres, a ouvert la nouvelle série des cours par une conférence qui est la préface de tout son cours sur « Louis Veuillot ». Il a montré chez le grand polémiste le catholique complet, intégral, sans compromission avec le libéralisme et les libéraux du XIXe siècle.

L'agréable impression produite par cette première conférence aura comme résultat, nous l'espérons, d'attacher de plus en plus l'élite de la société lilloise à cette belle œuvre d'extension universitaire, à laquelle on peut toujours s'inscrire en s'adressant à M. l'Econome des Facultés Catholiques, 60, boulevard Vauban.

—o—

Mardi 21 novembre, à dix heures, conférence par **M. le docteur Delassus**, professeur à la Faculté de Médecine : « Questions choisies de médecine et d'hygiène.— Démonstrations pratiques ».

La mort de M. l'abbé Verstraet

curé d'Ochtezeele

UNE ENQUÊTE DE GENDARMERIE

Par ordre du parquet d'Hazebrouck, les gendarmes d'Hazebrouck ont procédé mercredi à une minutieuse enquête sur les circonstances de la mort de M. l'abbé Verstraet, curé d'Ochtezeele. On sait qu'un journal parisien avait parlé d'assassinat.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, il est démontré que la mort est due à une cause purement naturelle. Il était cinq heures lorsque le corps fut trouvé par le charpentier Rousseau. M. le Curé avait quitté Arnèke à 4 h. 45 et il avait effectué un parcours d'un kilomètre et demi... Il est tombé sur la route même, et non derrière une haie, comme certains journaux l'affirmaient, et à 25 mètres d'une maison habitée.

Les gendarmes de Cassel ont entendu notamment les déclarations de M. Tibble, maire d'Ochtezeele, qui avait vu le corps peu après, dans la maison Engelaere, où il avait été déposé. Les égratignures que portait M. Verstraet au visage résultaient de sa chute non sur des pierres, mais sur les baleines de son parapluie.

Ils ont entendu également M. le docteur Vasseur, qui constata le décès.

En résumé, le bruit d'un assassinat est absurde et il faut regretter que des journaux s'en soient fait l'écho si facilement sans la moindre preuve.

Un mécanicien du chemin de fer

BLESSÉ GRIÈVEMENT

A STEENVOORDE

Le chef mécanicien de la ligne des Flandres, M. Joseph Rigaut, 35 ans, domicilié rue Notre-Dame, à Hazebrouck, ayant voulu réparer la sablière de sa locomotive pendant que celle-ci était en marche, a eu trois doigts écrasés sous la roue. Ramené à Hazebrouck, il a dû subir l'ablation des phalangettes.

LE PLAN MAÇONNIQUE

Par Michel LE FRANÇOIS

se vendra pendant **le prochain Congrès** aux conditions suivantes :

L'exemplaire **0,75** au lieu de **2** fr. **00**
La douzaine **8** fr. **00** au lieu de **16** fr. **00**

S'adresser à la vente : salle Ozanam, ou 1, rue des Sept-Agaches, Lille.

Cours du 16 novembre

MOIS	Roubaix-Tourcoing COTE précéd.	COTE 11 h. 30 Roubaix	COTE de 4 h. 15 Tourc.	CLOTURE acheteurs	CLOTURE vendeurs	Anvers Type B précéd.	Anvers Type B jour
Novembre	5 47 1/2	5 47 1/2	5 47 1/2	—	5 47 1/2	5 40	5 375
Décembre	5 47 1/2	5 45	5 47 1/2	5 42 1/2	5 47 1/2	5 40	5 375
Janvier	5 47 1/2	5 45	5 42 1/2	5 40	5 42 1/2	5 40	5 375
Février	5 42 1/2	—	—	—	5 40	5 40	5 375
Mars	5 42 1/2	5 40	5 37 1/2	5 35	5 37 1/2	5 375	5 35
Avril	5 42 1/2	—	5 35	5 32 1/2	5 37 1/2	5 375	5 35
Mai	5 40	—	5 35	5 32 1/2	5 35	5 35	5 325
Juin	5 40	—	—	—	5 35	5 35	5 325
Juillet	5 40	—	—	—	—	5 325	5 325
Août	5 37 1/2	5 35	—	—	—	5 30	5 30
Septembre	5 37 1/2	5 35	—	5 30	5 32 1/2	5 30	5 275
Octobre	5 37 1/2	5 35	—	5 30	5 32 1/2	5 275	5 275
Ventes	110.000 k.					140.000 k.	
Tendance						Calme	

MOIS	Le Havre MÉRINOS Côte 3 h. 45 précéd.	MÉRINOS jour	CROISÉES Côte de 3 h. 45 précéd.	CROISÉES jour	COTONS Cote de 4 h. précéd.	COTONS jour	CAFÉS Cote de 3 h. précéd.	CAFÉS jour
Novembre	161	161	—	—	62	61 5/8	83 75	84 25
Décembre	162	162	—	—	61 1/2	61 1/8	83 50	84
Janvier	162	162	—	—	61 1/4	60 3/4	82 75	83 25
Février	166	166	—	—	61 1/4	60 7/8	82 10	83 25
Mars	166	166	—	—	61 3/8	61	82 50	83
Avril	166	166	—	—	61 5/8	61 1/4	82 50	83
Mai	166	166	—	—	61 7/8	61 1/2	82 50	83
Juin	166 10	166	—	—	62 1/8	61 3/4	82 50	83
Juillet	166 50	166	—	—	62 1/8	61 3/4	82 75	82 50
Août	166 50	166	—	—	62 1/8	61 7/8	82 25	82 50
Septembre	166 50	166	—	—	62 1/4	62	82	82 25
Octobre	166 50	166	—	—	62 3/8	62 1/8	—	82 25
Ventes	75 b.				6.900 b.		20.000 s.	
Tendance	Calme				Calme		Soutenue	

MOIS	New-York CAFÉS Côte de 4 h. précéd.	CAFÉS jour	MOIS	Liverpool COTONS cours de clôture précéd.	COTONS jour
	14 13	14 33	Courant	5 08	5 04
	14 09	14 28	Nov.-Déc.	4 98	4 95
	13 82	13 85	Déc.-Janv.	4 98	4 95
	13 65	13 70	Janv.-Févr.	4 99	4 96
	13 41	13 48	Mars-Avril	5 03	4 99
	13 39	13 45	Avril-Mai	5 05	5 01
	13 37	13 41	Mai-Juin	5 07	5 03
	13 36	13 40	Juin-Juillet	5 08	5 04
	13 36	13 39	Juillet-Août	5 09	5 05
	13 35	13 37	Août-Sept.	5 08	5 04
	13 35	13 35	Sept.-Octob.	5 07	5 03
	13 35	13 35	Oct.-Novem	5 07	5 03
Ventes	89.000 s.		Ventes	22.000 b.	
Tendance	Soutenue		Tendance	Soutenue	

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

Communiqué par MM. J. et H. CHARLET

New-York. — Cotons. — Recettes probables : 56.000 balles.

MOIS	Préc.	1er av.	2e av.	3e av.
Décembre	9,32	9,27	9,25	.....
Janvier	9,08	9,04	9,04	.....
Mars	9,17	9,10	9,14	.....
Mai	9,27	9,21	9,22	.....
Juillet	9,34	9,27	9,27	.....

Roubaix-Tourcoing. — Laines — Affaires traitées à la corbeille :

Matin. — 10.000 k. à 5,47 ½, Novembre. — 5.000 k. à 5,47 ½, Décembre. — 5.000 k. à 5,45, id. — 5.000 k. à 5,42 ½, Janvier. — 5.000 k. à 5,40, Mars. — 5.000 k. à 5,35, Août. — 5.000 k. à 5,35, Septembre. — 20.000 k. à 5,35, Octobre. Total : 65.000 k.

Soir. — 5.000 k. à 5,42 ½, Janvier. — 5.000 k. à 5,40, Mars. — 5.000 k. à 5,42 ½, id. — 5.000 k. à 5,35, id. — 5.000 k. à 5,37 ½, Avril. 15.000 k. à 5,35, id. — 5.000 k. à 5,35, Mai. Total : 45.000 k.

Dernier jour d'émission de filières sur Novembre le 24 courant avant 4 heures.

L'IMPRIMERIE de la « CROIX DU NORD »

SE CHARGE

de l'exécution rapide et soignée

des Têtes de Lettres

Factures, Mémorandums